

SEANCE ordinaire du 17 mars 2023 à 20 h 00

Afférents au Conseil = 15 En exercice = 14 Présents à la séance : 12 Convocation du 10/03/2023

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Marion ALEXANDRE, Maria DRABOWICZ, Loïc GARNIER, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Patrick CAMUS, Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE, Aimé MAIERON et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs :

M. Benjamin LEDOUX = pouvoir à M. Gérard DURAND
M. Dominique RAVAUT = pouvoir à M. Patrice LARONZE

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Rosaria SWIADEK

Délibération n° 011_2023**Demande de subvention départementale pour la ré-informatisation de la Bibliothèque**

Le logiciel de gestion, en service depuis septembre 2013 à l'ouverture de la Bibliothèque « Le Pré aux livres », ne sera plus compatible d'ici fin 2023.

Après renseignements pris auprès de la société DECALOG, société spécialisée pour la gestion des bibliothèques, il nous est proposé un nouveau logiciel en mode web pour un montant HT de 2 420,00 € (et une maintenance annuelle pour un montant HT de 496,80 €).

PLAN DE FINANCEMENT

Dépense =	2 420 € HT (devis DECALOG)
Recette =	1 936 € HT (80 % subvention départementale sollicitée)
Autofinancement =	484 € HT

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal donne son accord pour la prise en charge financière de ce nouveau logiciel et autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance



Le Maire, Gérard DURAND

